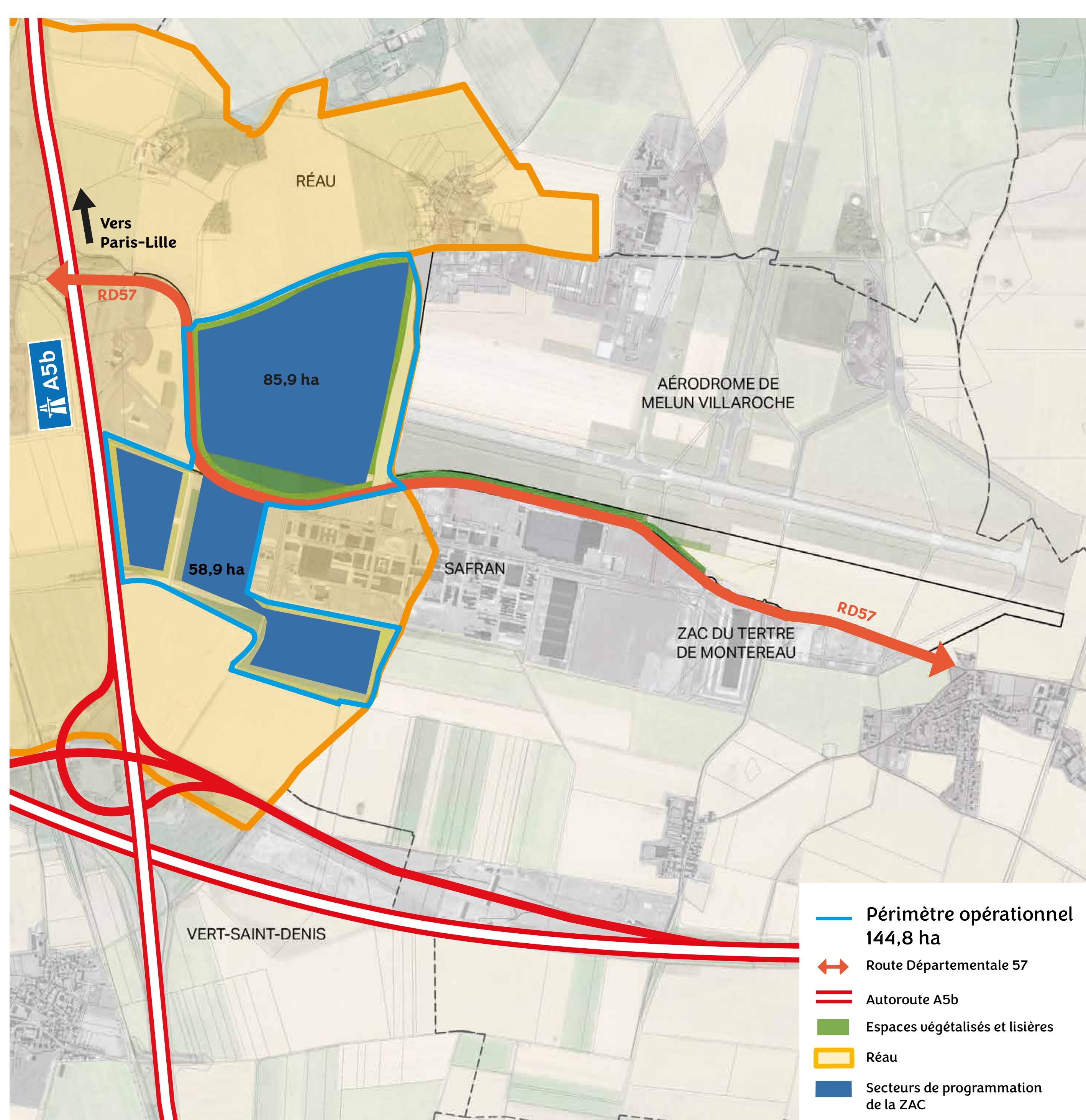


LA FUTURE ZAC DE PARIS-VILLAROCHE

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

LE PÉRIMÈTRE

144,8 ha



Le projet de ZAC Paris-Villaroche s'inscrit dans la commune de Réau et s'étend sur deux secteurs distincts. La RD 57 constitue un axe structurant qui sépare le secteur Nord (85,9 ha) du secteur Sud (58,9 ha). Le périmètre enveloppe également la partie ouest de l'emprise de Safran, s'inscrivant ainsi dans la continuité de ce site d'activités majeur. Enfin, l'autoroute A5b marque la limite du projet sur sa frange ouest et participe à son accessibilité.

HISTORIQUE ET CONTEXTE

Le site de Paris-Villaroche constitue l'un des principaux projets de développement économique et industriel d'Île-de-France. Inscrit dans l'agglomération Grand Paris Sud et voisin de l'agglomération Melun Val de Seine, il bénéficie d'un positionnement stratégique au service de la réindustrialisation nationale. Le site est labellisé « Territoire d'industrie » et lauréat du dispositif « sites clés en main France 2030 ». L'histoire industrielle de Paris-Villaroche est étroitement liée à l'implantation du Groupe

Safran (ex-SNECMA) depuis 1947. Le site accueille aujourd'hui un tissu économique majeur représentant près de 12 000 emplois. L'État, les collectivités territoriales et l'EPA Sénart (aménageur de l'Opération d'Intérêt National de Sénart) travaillent conjointement à la définition d'une stratégie d'aménagement ambitieuse et durable. La signature d'un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) en 2025 et le lancement des études nécessaires au développement d'une nouvelle zone d'activités concrétisent le projet.

LES ACTEURS

CITOYENS

/Les habitants, usagers, entreprises/

EPA SÉNART

/L'Établissement Public d'Aménagement de l'Opération d'Intérêt National de Sénart/

EPFIF

/L'Établissement Public Foncier Île-de-France/

RÉAU

/La commune/

GRAND PARIS SUD

/L'Agglomération/

DÉPARTEMENT 77

/Le Département/

DDT 77

/La Direction Départementale des Territoires/

RÉGION IDF

/La Région/

MELUN VAL DE SEINE

/L'Agglomération voisine /

MONTEREAU-S/JARD

/La commune voisine/

SPL MELUN VAL DE SEINE

/La Société Publique Locale voisine (aménageur)/

INRAP

/L'Institut national de recherches archéologiques préventives/

DRAC

/La Direction Régionale des Affaires Culturelles/

MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE

/Architecture Studio, Babylone, EGIS, Hekladonia, Astredhor, Peonia, CGX Conseil, Aecom /

SPÉCIALISTES

/Ingérop, Cedres, Mediaterrre, CDuia, Terraterre, CIA, Confluences, Suez, Seban & D&S, Cheuvreux, Segaat/

ARTÉLIA

/L'agence de concertation/

ZAC DE PARIS – VILLAROCHE

LES OBJECTIFS ?

- ◆ Accueillir les filières industrielles stratégiques et renforcer l'attractivité économique du territoire.
- ◆ Créer un parc d'activités innovant et évolutif, capable d'accompagner les besoins des entreprises.
- ◆ Préserver les paysages, les ressources et la biodiversité en s'appuyant sur les atouts naturels du site.
- ◆ Développer des mobilités durables favorisant les transports collectifs, le vélo et les mobilités décarbonées.
- ◆ Construire un territoire sobre et résilient, conciliant performance environnementale, qualité urbaine et développement économique.



Donnez votre avis
et partagez vos idées !

concertation.villaroche@epa-senart.fr



AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD
Tél. 01 69 91 58 58

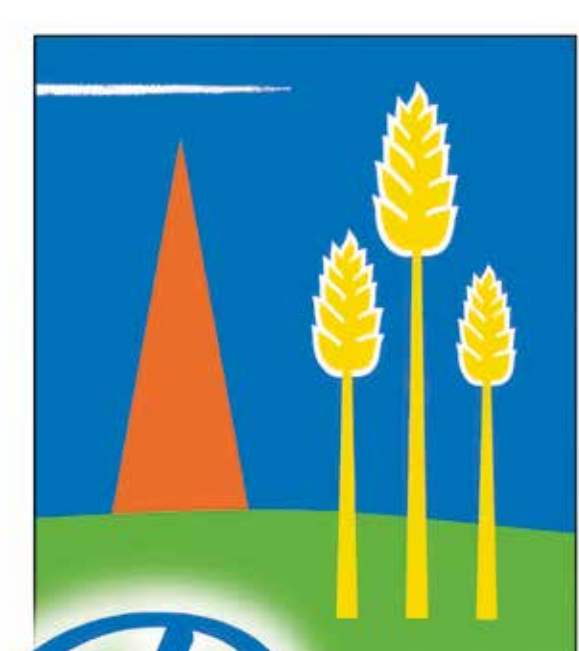
www.grandparissud.fr



EPA
SÉNART

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE SÉNART
Tél. 01 64 10 15 15

www.epa-senart.fr



MAIRIE
Tél. 01 60 60 85 55

www.reau.fr



LA FUTURE ZAC DE PARIS-VILLAROCHE

LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

UN PROJET POUR L'AVENIR DE VILLAROCHE

Aujourd'hui, ce secteur constitue l'un des principaux espaces de développement économique disponibles en Île-de-France. Identifié comme un site stratégique pour l'accueil d'activités industrielles d'envergure, il bénéficie d'importantes réserves foncières et fait l'objet d'une reconnaissance à l'échelle régionale.

Le foncier du projet est notamment pris en compte dans le Schéma Directeur Environnemental (SDRIF-E) de la Région Île-de-France, qui prévoit sa préservation et son développement en tant que pôle économique majeur.

Cette ambition s'appuie notamment sur le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de Villaroche, dispositif porté conjointement par l'État et les collectivités territoriales afin de coordonner les actions d'aménagement, de développement économique et d'amélioration des infrastructures du site.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS POUR LE TERRITOIRE

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

Le projet permettra d'accueillir de nouvelles entreprises et de renforcer un écosystème économique déjà reconnu à l'échelle régionale.

IL CONTRIBUERA À :

- permettre l'arrivée de nouvelles entreprises ;
- créer de nouveaux emplois locaux et conforter ceux existants ;
- créer des opportunités pour les entreprises locales ;
- soutenir les filières industrielles d'avenir ;
- renforcer l'attractivité du territoire .

LES ORIENTATIONS PAYSAGÈRES

Le projet a été conçu pour intégrer pleinement les enjeux environnementaux.

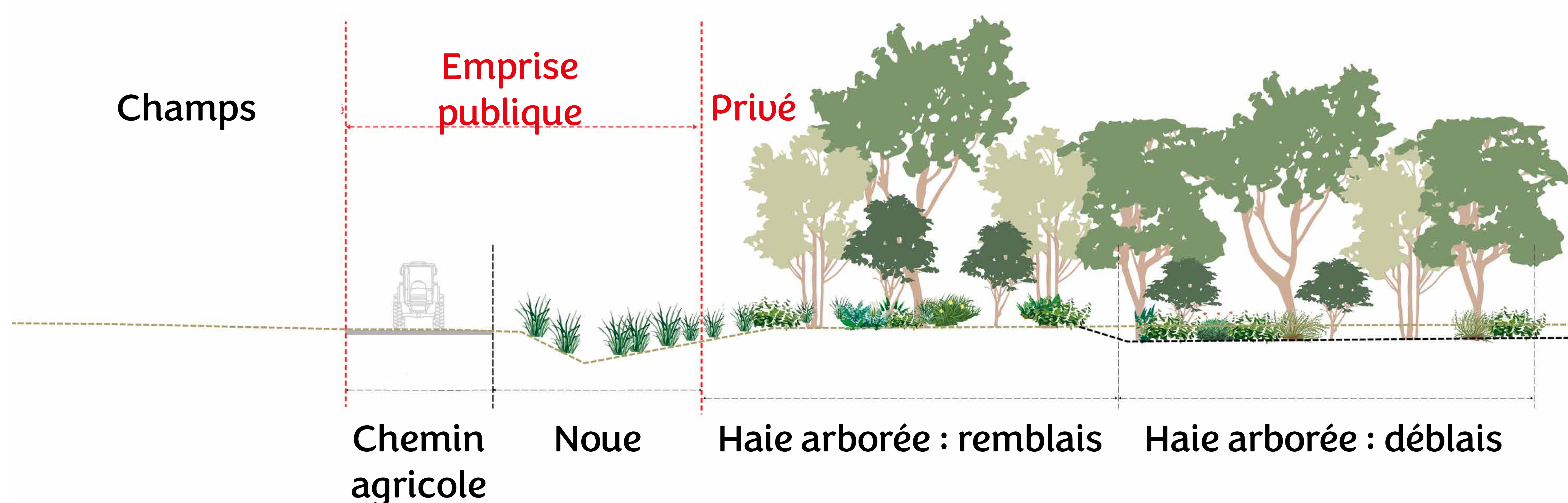
L'objectif est de concilier développement économique et qualité environnementale tout en préservant l'identité du territoire.

IL PRÉVOIT NOTAMMENT :

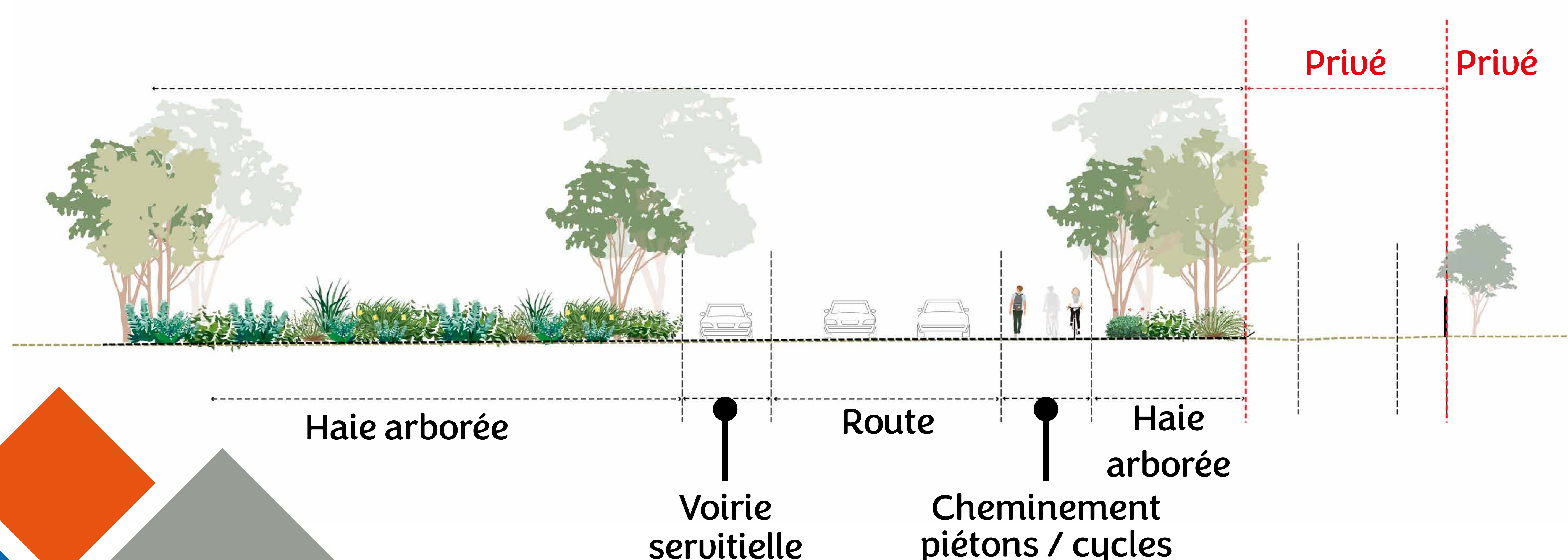
- la création de larges espaces paysagers ;
- le renforcement de la biodiversité ;

- la préservation des continuités écologiques ;
- la protection et la valorisation du ru du Balory ;
- la gestion naturelle des eaux pluviales grâce à des noues, fossés et espaces végétalisés ;
- la création de lisières agricoles et paysagères permettant de maintenir un lien fort avec l'agriculture locale et de développer de nouvelles filières économiques.

CONTINUITÉS AGRICOLES



UNE DESSERTE MULTIMODALE STRUCTURÉE



**Donnez votre avis
et partagez vos idées !**

concertation.villaroche@epa-senart.fr

Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart
AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD
Tél. 01 69 91 58 58
www.grandparissud.fr

**EPA
SENART**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE SÉNART
Tél. 01 64 10 15 15
www.epa-senart.fr

Réau
MAIRIE
Tél. 01 60 60 85 55
www.reau.fr
  

LA FUTURE ZAC DE PARIS-VILLAROCHE LE CALENDRIER

2 CONCERTATIONS 1 PROJET

Pour accompagner la réalisation du projet, deux concertations sont organisées en parallèle sur un même périmètre :

- la concertation relative à la Déclaration de Projet valant mise en Compatibilité des Documents, d'Urbanisme (DP-MECDU),

- la concertation préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

Ces deux démarches concernent le même territoire, mais répondent à des objectifs différents et complémentaires.

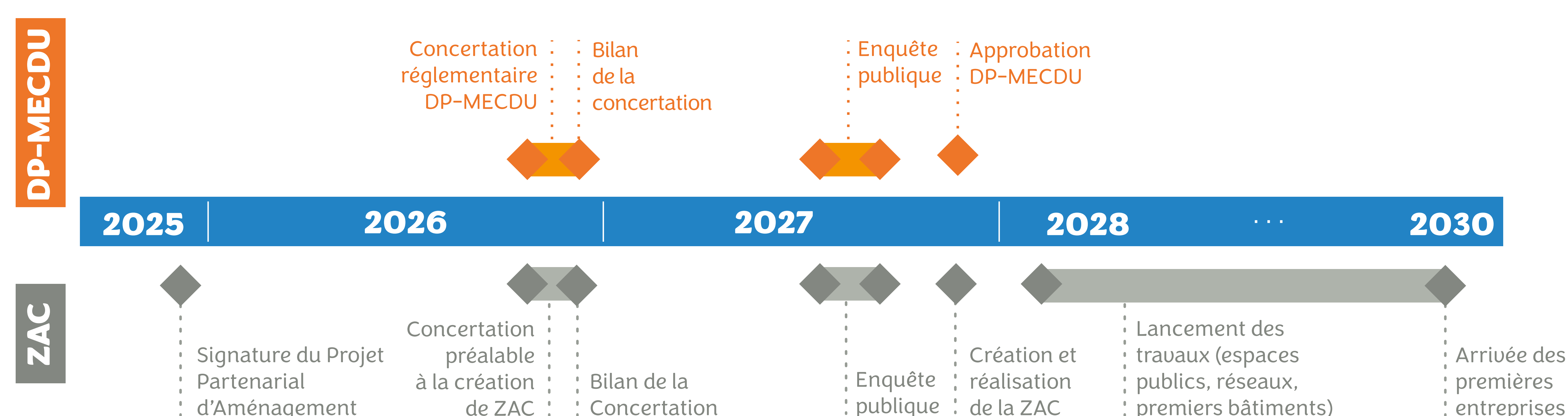
PILOTAGE
Commune
de Réau

PILOTAGE
EPA Sénart

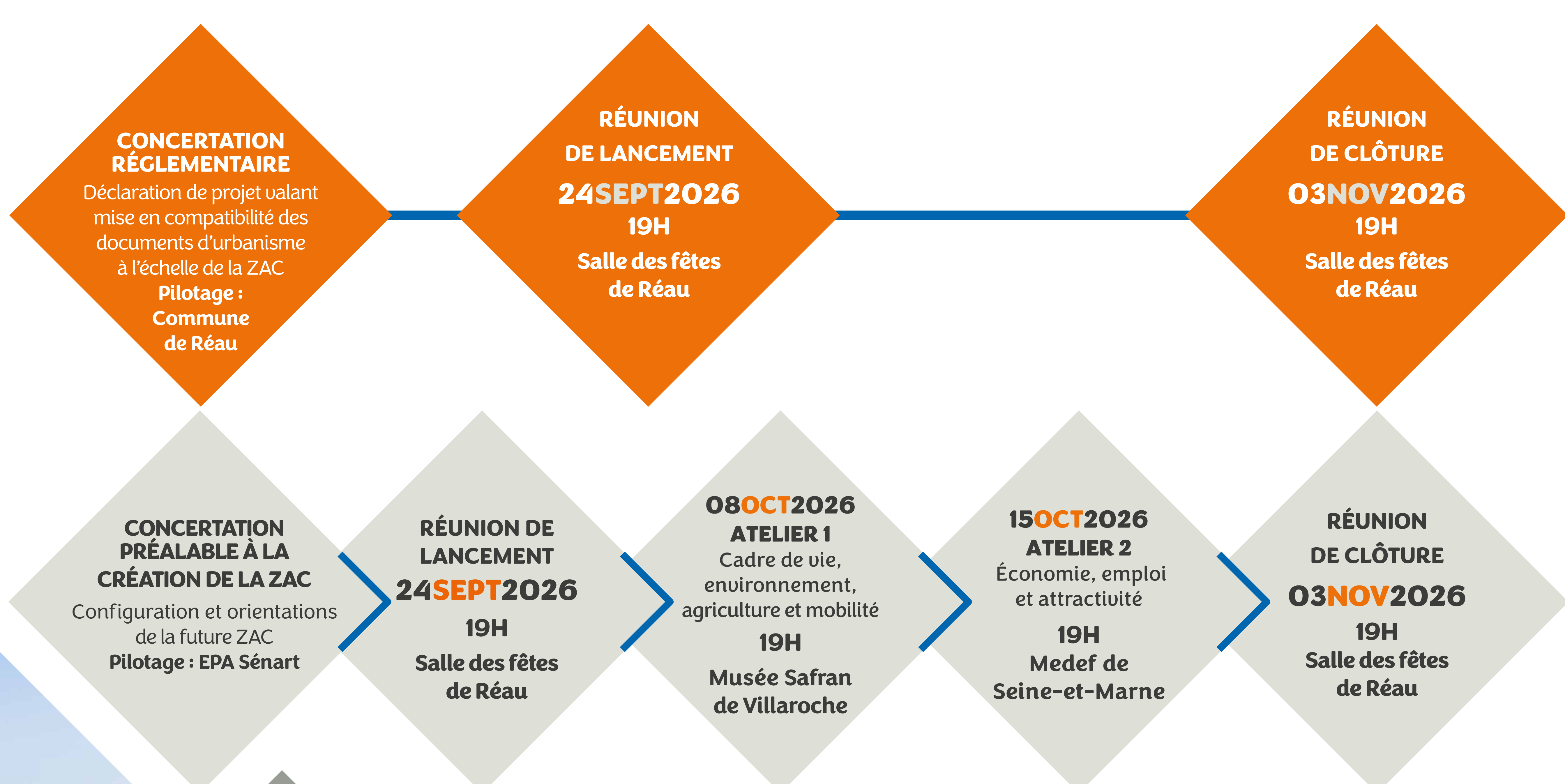
CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Après la signature du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) en 2025, le projet Paris-Villaroche poursuit son développement. La concertation préalable à la création de ZAC permet aujourd'hui d'échanger sur les ambitions du projet et

ses principales orientations. Le calendrier ci-dessous présente les grandes étapes prévisionnelles qui accompagneront sa mise en œuvre au cours des prochaines années.



LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION



Donnez votre avis
et partagez vos idées !

concertation.villaroche@epa-senart.fr


Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart
AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD
Tél. 01 69 91 58 58
www.grandparissud.fr


**EPA
SENART**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE SÉNART
Tél. 01 64 10 15 15
www.epa-senart.fr


MAIRIE
Tél. 01 60 60 85 55
www.reau.fr
  

LA FUTURE ZAC DE PARIS-VILLAROCHE

LES GRANDES ORIENTATIONS

ENCOURAGER DES MOBILITÉS PLUS DURABLES

LE PROJET PRÉVOIT LE DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS DE DÉPLACEMENT PLUS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT :

- des itinéraires piétons;
- des pistes cyclables;
- une meilleure connexion aux transports collectifs;
- des aménagements favorisant le covoiturage;
- des bornes de recharge pour véhicules électriques.

L'objectif est de réduire la dépendance à la voiture individuelle pour les déplacements du quotidien.



Zoom sur les chemins agricoles (carte échelle communale).

CONTINUITÉS AGRICOLES

Les cheminements agricoles existants sont maintenus afin de préserver les continuités d'exploitation et les accès aux parcelles cultivées.



**Donnez votre avis
et partagez vos idées !**

concertation.villaroche@epa-senart.fr

Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart
AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD
Tél. 01 69 91 58 58
www.grandparissud.fr

EPA SENART
ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE SÉNART
Tél. 01 64 10 15 15
www.epa-senart.fr

Réau
MAIRIE
Tél. 01 60 60 85 55
www.reau.fr
[f](#) [i](#) [in](#)